

CODE FORMATION

BAT - 10



PUBLIC :

Entreprises générales : services commerciaux et de gestion projet



EFFECTIF :

5 à 10 personnes



PRIX :

Nous consulter



DUREE ET LIEUX :

10,5 heures en 3 séances de 3,5 heures et 2h de travail individuel
A DISTANCE

EN PRESENTIEL : nous contacter

INTRA : Partout en France
(nous consulter)

MODALITÉS

PEDAGOGIQUES

Diaporama avec exposés
Illustrations à partir de cas concrets et de retour d'expérience.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Remise des documents par voie électronique et disponible dans la salle virtuelle.

MODALITÉS INTERVENTION

En distanciel

MODALITÉS D'EVALUATION

Modalité d'évaluation des acquis par questionnaires à la fin de chaque session de formation.

MODALITÉS DE SUIVI

Chaque participant signera par demi-journée une feuille d'émargement, également signée par le formateur.

Siège social

163 rue du Colombier
31670 LABEGE
Tél : +33(0)5 62 24 36 76
SIRET 450 059 001 000 21

SUR LE CHANTIER : LES ENJEUX ACOUSTIQUES



OBJECTIFS:

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'appréhender les problématiques acoustiques de ses projets de constructions et pourra organiser leur bon management. Notamment, il saura :

- identifier les enjeux acoustiques de son projet
- identifier les points durs acoustiques
- Pointer les détails acoustiques à traiter tout au long de la vie du chantier
- Traiter les points durs et détails acoustiques
- Organiser les autocontrôles acoustiques



PRE-REQUIS :

Pratique professionnelle de l'acte de construire en Entreprise bâtiment ou pratique professionnelle de suivi de chantier

PROGRAMME DÉTAILLÉ :

SESSION 1

Tour de table : Présentation de chacun des participants et du formateur, expression des attentes. Présentation et validation du programme développé lors de la session.

Introduction : La qualité de l'environnement sonore en France - 0H15

- Etat des lieux,
- Quelques statistiques,
- Origine des nuisances,
- Conséquences sur la santé,
- Pathologies du bâtiment,
- Les principales « non conformités » des bâtiments neufs.
- Coût social du bruit.

1. De quel phénomène s'agit-il ? 1H30

- La source et l'émission,
- La propagation,
- Les notions de fréquence, d'intensité, de puissance et pression acoustique.

Activités pédagogiques : Le formateur explique et illustre par des exemples concrets les phénomènes de l'acoustique. Les participants sont invités à partager leurs expériences, ils échangent et questionnent.

2. Les effets du bruit - 0H45

- Perception non auditive,
- Repérage dans l'espace,
- Alerte,
- Notion de paysage sonore,
- Les effets du bruit sur le sommeil,

formation@gamba.fr

www.gamba.fr

N° déclaration d'activité : 73.31.04256.31

Mise à jour le 28/04/2022





- Les conséquences du bruit: stress,
- Perception auditive,
- Intelligibilité de la parole,
- Risque auditif (immédiat et long terme),
- Bruits utiles, dérangeants, masquants et/ou dangereux
- Traumatismes

3. La fréquence et les comportements en fréquence – 0H30

- Spectres normalisés
- Bruits normalisés
- Recomposition d'un spectre en dB et dB(A)

SESSION 2

5. Les paramètres acoustiques de la construction – 1H00

- Isolement acoustique et affaiblissement acoustique (Parois massives / Parois multiples)
- Les bruits de chocs
- La réverbération
- Les équipements techniques

6. L'impact du chantier sur les paramètres acoustiques - 2h00

On repasse en revue les paramètres et les phénomènes en identifiant comment la réalisation du chantier peut être impactante sur le résultat. Des exemples concrets et des interactions avec les apprenants sur leurs propres expériences éclaireront cette séquence.

SESSION 3

7. Les points clés par corps d'état - 2H00

- Le gros œuvre : trous de banches, réservations, désolidarisation, massif sur appuis souples,....
- Les portes, les fenêtres, les façades rideaux : repérage et indicateurs de performances acoustiques, les réglages, les joints, les entrées d'air, la nécessité de limiter les transmissions latérales, ...
- Les doublages et les cloisons : performances acoustiques et montage, l'apport des isolants , les fuites acoustiques,
- Les plafonds et revêtements muraux: les panneaux perforés, les plénums,...
- Les revêtements de sol : chapes flottantes, sous carrelage, sous parquet, sols souples
- La peinture

8. Organiser les auto-contrôles - 1H00

- Les résultats à contrôler
- Les types de mesures
- Le bon timing, anticiper la nécessité d'ajustement post-contrôle
- L'ajustement de la méthodologie

IMPORTANT :

Prévoir 45 min de travail individuel pour revoir les notions et exercices abordées entre les sessions
Prévoir 30 min en fin de formation pour réaliser votre évaluation des acquis et l'évaluation de satisfaction.

Si vous êtes en situation de handicap, merci de contacter notre référent handicap, Guy CAPDEVILLE, guy.capdeville@gamba.fr